

TRASPIR FELT EVO UV 210

MEMBRANE RESPIRANTE MONOLITHIQUE ET
RÉSISTANTE AUX RAYONS UV

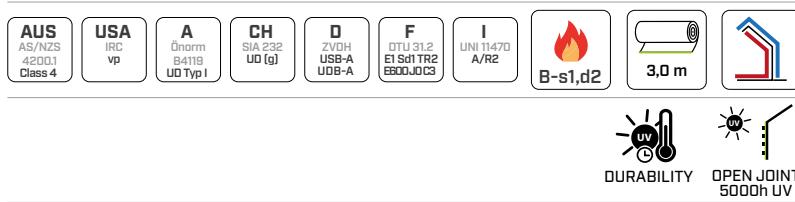


CE
EN 13859-1/2

COMPOSITION

1 couche supérieure : film respirant monolithique en PU

2 armature : tissu en PL



DONNÉES TECHNIQUES

Propriété	norme	valeur	USC units
Masse par unité de surface	EN 1849-2	210 g/m ²	0.69 oz/ft ²
Épaisseur	EN 1849-2	1 mm	39 mil
Transmission de la vapeur d'eau (Sd)	EN 1931	0,1 m	35 US Perm
Résistance à la traction MD/CD	EN 12311-1	380/420 N/50 mm	43/48 lbf/in
Allongement MD/CD	EN 12311-1	40/55 %	-
Résistance à la déchirure au clouage MD/CD	EN 12310-1	220/210 N	49/47 lbf
Imperméabilité à l'eau	EN 1928	classe W1	-
Après vieillissement artificiel : ⁽¹⁾			
- imperméabilité à l'eau 120 °C	EN 1297/EN 1928	classe W1	-
- résistance à la traction MD/CD	EN 1297/EN 12311-1	340/380 N/50 mm	39/43 lbf/in
- allongement	EN 1297/EN 12311-1	35/50 %	-
Réaction au feu	EN 13501-1	classe B-s1,d2	-
Étanchéité à l'air	EN 12114	< 0,02 m ³ /(m ² h50Pa)	< 0.001 cfm/ft ² at 50Pa
Flexibilité à basses températures	EN 1109	-30 °C	-22 °F
Résistance aux températures	-	-40/120 °C	-40/248 °F
Résistance aux rayons UV sans revêtement final ⁽²⁾	EN 13859-1/2	5000h (> 12 mois)	-
Résistance aux rayons UV avec des joints jusqu'à 30 mm de largeur et découvrant jusqu'à 30 % de la surface ⁽³⁾	EN 13859-1/2	permanente	-
Conductivité thermique (λ)	-	0,2 W/(m·K)	0.12 BTU/h·ft·°F
Chaleur spécifique	-	1300 J/(kg·K)	-
Densité	-	env. 210 kg/m ³	18 lbm/ft ³
Facteur de résistance à la diffusion de vapeur (μ)	-	env. 100	env. 0.5 MNs/g
VOC	-	non pertinente	-
Colonne d'eau	ISO 811	> 300 cm	> 118.11024 in

⁽¹⁾Conditions de vieillissement selon EN 13859-2, Annexe C, étendues à 5000h (norme 336h).

⁽²⁾Les données de tests de vieillissement réalisés en laboratoire ne peuvent pas reproduire les causes imprévisibles de dégradation du produit ni considérer les contraintes auxquelles il sera soumis au cours de sa vie utile. Pour garantir son intégrité, nous conseillons de limiter par précaution l'exposition aux agents atmosphériques pendant la phase de chantier à un maximum de 12 semaines. Selon le DTU 31.2 P1-2 (France) 5 000h de vieillissement UV permettent une exposition maximale de 6 mois durant la phase de construction.

⁽³⁾La membrane ne convient pas comme couche d'étanchéité finale pour les toitures.

CODES ET DIMENSIONS

CODE	description	tape	H [m]	L [m]	A [m ²]	H [ft]	L [ft]	A [ft ²]	
TUV210	TRASPIR FELT UV 210	-	1,5	50	75	5	164	807	16
TUV21030	TRASPIR FELT UV 210 3,0 m	-	3	50	150	10	164	1615	16